

Table des matières

Ordonnance sur les paiements directs: nouvelles exigences concernant l'enregistrement des données d'exploitation	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1
Les slips de la connaissance: des agriculteurs et des jardiniers sont recherchés pour un projet d'étude sur la santé des sols	3

Ordonnance sur les paiements directs: nouvelles exigences concernant l'enregistrement des données d'exploitation

Dès le 1er janvier 2021, l'enregistrement des données d'exploitation concernant la protection des plantes doit comporter le nom du produit phytosanitaire utilisé, et aussi, ce qui est nouveau, son numéro d'homologation (numéro W). Les détails concernant la méthode d'enregistrement ne sont pas réglementés par l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD), qui exige toutefois que l'utilisation de produits phytosanitaires soit présentée de manière claire.

Il est donc en principe autorisé, pour une entreprise tenant à jour la liste de tous les produits phytosanitaires qu'elle utilise, avec leur nom commercial et leur numéro W respectif, de n'indiquer ensuite, dans les enregistrements par culture, que les noms des produits. Il faut cependant que les informations ainsi libellées soient parfaitement évidentes et pleinement compréhensibles pour les contrôleurs-contrôleuses.

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Colonie de mouches blanches (*Aleyrodes proletella*) en phase de ponte sur un chou hiverné, à fin février 2021 (photo: Agroscope).



Photo 2: Observez dès maintenant une stricte hygiène au champ afin que les œufs récemment déposés ne puissent pas éclore (photo: Agroscope).



Photo 3: Dégâts du charançon du chou (*Ceutorhynchus pallidactylus*) sur colrave. Voir informations actualisées en page 2 (photo: Agroscope).



Photo 4: Contrôlez régulièrement la roquette, les radis et les salades quant aux attaques de pucerons (Aphididae) (photo: Agroscope).



Photo 5: La pression d'infection du mildiou (*Peronospora parasitica*) augmente sur radis. Autres informations en page 2 (photo: Agroscope).



Photo 6: La pourriture grise (*Botrytis cinerea*) s'installe facilement sur le feuillage des tomates humides de condensation (photo: Agroscope).



Photo 7: Charançon du chou (*Ceutorhynchus pallidactylus*) sur une plante de moutarde (photo: Agroscope).

Ne pas sous-estimer les risques de dommage du charançon du chou

Au printemps 2020, et largement jusqu'en juin, les charançons du chou ont causé de grands dégâts aux productions maraîchères dans les régions de culture du colza. Les colraves, radis longs et brocolis ont été particulièrement touchés.

Dans les zones précoces, il faut s'attendre dès maintenant à des pontes de ce coléoptère. Celui-ci est déjà actif dans des zones plus tardives, par exemple à Wädenswil (ZH), où sa maturité sexuelle devrait être atteinte dans quelques jours : il cessera alors de s'alimenter et débutera sa période de ponte.

Les jeunes cultures de colraves ou les pépinières de plantons de choux sont actuellement les plus menacés. Dans les régions où les dommages sont habituels, il convient de les traiter immédiatement avec un des pyréthroides autorisés. On peut également placer des filets anti-insectes ou des voiles d'intissé sur ces cultures, ainsi que sur celles de radis de mai ou de radis longs. Il n'y a évidemment plus de risque d'attaque dans les cultures recouvertes de voiles après plantation.



Photo 8: Taches noires sur racine de radis, causées par une attaque de mildiou (Photo: Agroscope).

Mildiou des brassicacées sous abris

La pression d'infection du mildiou (*Peronospora parasitica*) est stimulée, sur les cultures de brassicacées, par le dépôt de rosée qu'entraînent les grandes variations de température, particulièrement sous tunnels. Il est recommandé de contrôler les cultures.

Contre le mildiou sur les **radis**, on peut utiliser en plein champ et sous abris azoxystrobine (divers produits) ou propamocarbe + fosétyl (Previcur Energy) avec un délai d'attente de 2 semaines, ou acibenzolar-S-méthyle (Bion) avec un délai d'attente d'une semaine.

Sont autorisés pour la lutte contre le mildiou en culture de **roquette** en plein champ et sous abris, avec un délai d'attente de 1 semaine : amétoctradine + diméthomorphe (Dominator, Orvego) et mandipropamide (Revus). Le délai d'attente est de 2 semaines pour azoxystrobine (divers produits) et pour hydrochlorure de propamocarbe + fénamidon (Arkaban, Consento). Sont aussi autorisés, avec un délai d'attente de 3 semaines : fosétyl-Al + fénamidon (Verita), mancozèbe + mandipropamide (Revus MZ, Sandora, Virexa), mancozèbe + métalaxyl M (Ridomil Gold) ainsi que propamocarbe + fosétyl (Previcur Energy).



Photo 9: Début d'attaque de mildiou, vue à la face inférieure d'une feuille de roquette (Photo: Agroscope).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Les slips de la connaissance: des agriculteurs et des jardiniers sont recherchés pour un projet d'étude sur la santé des sols

Un sol sain est la base d'un bon rendement. Vous avez probablement déjà constaté que répondre à la question «Quel est l'état de santé des sols» n'est pas chose aisée. En collaboration avec des agriculteurs-trices et des jardiniers-ières, des chercheuses-euses d'Agroscope et de l'Université de Zurich vont tenter de trouver des réponses.



Fig. 1: Une culotte de coton est enfouie pour les besoins du test.



Fig. 2: Plus il y a d'organismes actifs dans le sol, plus rapide est la dégradation du tissu de coton.



Fig. 3: Après un séjour enterré, le coton met en évidence l'activité des organismes vivants du sol.

En avril débutera un projet pour le moins culotté : «La preuve par le slip». En collaboration avec des agriculteurs-trices et des jardiniers-ières privé-e-s intéressé-e-s à participer à cette expérience, nous allons – nous les chercheuses et chercheurs d'Agroscope et de l'Université de Zurich – récolter des données pédologiques. L'objectif est d'étudier la santé des sols de près de 1000 champs et jardins de Suisse. Nous allons tester une méthode simple qui vous permettra de mesurer vous-même l'activité de votre sol, sans avoir besoin d'appareils coûteux. Nous avons en effet choisi un test plutôt original, à savoir l'enfouissement d'un slip en coton dans le sol. Eh oui, vous avez bien lu: un slip ! Vous vous souvenez peut-être qu'en été 2019, ces recherches avaient déjà fait l'actualité dans divers journaux et à la télévision. Le principe est très simple: plus le slip en coton se décompose rapidement, plus les êtres vivants du sol sont actifs, et plus le sol est considéré comme sain. Ainsi, la vitesse et le degré de décomposition du tissu de coton du slip servent d'indicateurs de l'activité des organismes du sol. Outre ce test des slips en coton, d'autres tests simples du sol sont possibles et à la portée de tout un chacun.

En tant que participant-e volontaire, vous pourrez faire analyser votre sol gratuitement. En outre, un concours sera organisé, vous permettant -entre autres prix- de gagner une analyse détaillée de votre site, y compris une évaluation de la biodiversité de ses sols

Tou-te-s les participant-e-s auront la possibilité d'être nommé-e-s en tant que co-auteur-e-s d'un article qui sera publié dans une revue scientifique internationale. En outre, nous souhaitons partager avec vous des informations et des faits passionnants sur le sol et ses organismes. Ce sont eux qui, en fin de compte, sont garants du bon fonctionnement et du bon rendement d'un sol.

Pour ce projet, nous recherchons, dans l'ensemble de la Suisse, 500 exploitations agricoles, ainsi que 500 jardiniers-ières privé-e-s qui testeront le sol de leur jardin potager et de leurs plates-bandes. Le travail à effectuer n'est pas très important: il vous prendra environ deux heures réparties d'avril à juillet. Bien évidemment, nous vous enverrons tout le matériel nécessaire aux tests.

Franz Bender (Agroscope)

Ce projet commun d'Agroscope et de l'Université de Zurich est soutenu financièrement par la Fondation Mercator Suisse, la Fondation Ernst Göhner, le Fonds national suisse et l'Académie des sciences participatives.

Si vous souhaitez participer à ce projet, veuillez vous inscrire sur notre site Internet sous <https://www.beweisstueck-unterhose.ch/fr/> (sous Participer → S'inscrire). Vous y trouverez également de plus amples informations sur le projet.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter

Noemi Peter (noemi.peter@agroscope.admin.ch, tél. 058 481 71 69), ou
Franz Bender (franz.bender@agroscope.admin.ch, tél. 058 484 47 48)

Mentions légales

Données,	Office fédéral de l'agriculture (OFAG)
Informations :	Markus Hochstrasser, Georg Feichtinger & Fiona Eyer, Strickhof, Lindau (ZH) Brigitte Baur, Franz Bender, Matthias Lutz & Reto Neuweiler (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos & Figures:	photos 1-3 : C. Sauer (Agroscope); photos 4-9 : R. Total (Agroscope); figures 1-3 : Nicolas Zonvi
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch
